



Conseil d'administration

Délibération du 10 décembre 2025

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 8 JUILLET 2025

Exposé des motifs :

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 juillet 2025 sous la Présidence de la Vice-Présidente Etudiante Ersilia Genovesi, officiant en lieu et place de Rémi François Paolini, Recteur de la Région Académique de Corse, empêché et en présence de Monsieur Marc Paul Luciani, Directeur Général du Crous de Corse. La séance s'est déroulée en visioconférence et en présentiel. Le quorum est réputé être atteint.

(14 administrateurs présents + 2 pouvoirs = 16 votants)

La Vice-Présidente Etudiante fait lecture d'un courrier émanant du Syndicat majoritaire du Crous, le STC. Ce courrier sera intégralement versé au procès-verbal et transmis au Rectorat et au Cnous.

Questions soumises à l'approbation :

1-Approbation du PV du CA du 12 mars 2025 - Pas d'observations – Vote unanime – Le procès-verbal est adopté.

2-Budget Rectificatif 1/2025 – Présentation par la Responsable budgétaire. Ce budget rectificatif permet d'anticiper la facture de 2025 sur des déprogrammations et des déversements de crédits, adapter le budget initial à l'exécution en cours, intégrer des nouvelles notifications et réajuster les crédits en AE et CP.

Pas d'observations – Vote unanime – Le budget rectificatif 1/2025 est adopté.

3-Admissions en non-valeur – Le montant des ANV s'élève à 3 241.50€.

Pas d'observations – Vote unanime – Le tableau des ANV est adopté.

4-Conventions diverses – 5 conventions sont proposées au vote des administrateurs :

- La mise à disposition des locaux de la résidence PP1 au profit de l'Université de Corse
- La mise à disposition de locaux de la Casa Studentina au profit de la Radio Nebbia
- La gestion par le Crous de la cafétéria de l'IUT
- La plateforme de gestion du Dossier Social Etudiant
- Les prestations de services (domaine RH)

Pas d'observations – Vote unanime – Les conventions sont adoptées.

Le Directeur Général évoque à titre informatif la convention signée avec la CDC concernant les mesures d'aide à la rentrée et à la restauration.

5-Tarifs en hébergement – Point ajourné

6-Tarifs en restauration – Présentation DUG restauration - Actualisation de tarifs et vote de la grille tarifaire globale de la restauration.

Pas d'observations – Vote unanime – Le tableau d'ajustement et la grille tarifaire en restauration sont adoptés.

7- Bilan financier 2024 - CVEC – Présentation Directeur DVE. Evocation du nouveau concept qui sera mis en place au Crous : « les cordées de la réussite ».

Pas d'observation - Vote unanime – Le bilan financier 2024 – CVEC est adopté.

8- Frais de déplacement – Addenda -Actualisation – Propositions pour les frais d'hébergement à 190€ et le recours au transport en taxi de l'Aéroport de Paris au Centre-Ville.

Pas d'observations – Vote unanime pour les deux questions. L'actualisation des frais de déplacement est adoptée.

7- Questions diverses – Absence

Ordre du jour épuisé – séance levée à 11H50.

Délibération

➤ Adoption du PV du CA du 8 juillet 2025.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	Oui	Non
	X	

Fait à Corte le 10 décembre 2025

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

